



## Communiqué

### Bilan positif pour le Plan canicule lausannois

**L'activation du Plan canicule s'est terminée le 31 août dernier. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, jour de sa mise en place, plus de 15'500 courriers ont été adressés aux personnes les plus vulnérables et deux déclenchements ont été effectués par les autorités sanitaires cantonales.**

**Quelque 140 contacts téléphoniques et une vingtaine de visites à domicile ont été réalisés. Ces dernières se sont bien déroulées et toutes les personnes rencontrées se portaient bien, malgré les fortes chaleurs persistantes. Le bilan est réjouissant pour la Municipalité et l'Etat-major DIAM, en charge de la mise sur pied du Plan canicule lausannois.**

Depuis plus de dix ans, le plan canicule lausannois est activé du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2022. Plus de 15'500 personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'affections chroniques, vivant seules à domicile, non suivies par un centre médico-social, ont été invitées par courrier à prendre contact avec nos structures via le numéro gratuit 0800 808 808.

#### Déclenchement du Plan durant 15 jours

Sous la conduite de l'Etat-major DIAM, (Directives d'Intervention en cas d'Accident Majeur), policiers, policières, assistants et assistantes de sécurité publique de la Police de Lausanne, ainsi que les professionnels et astreints de la protection civile du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL)/ORPC Lausanne-District, ont effectué quelque 140 contacts téléphoniques et procédé à une vingtaine de visites à domicile. Ces dernières se sont parfaitement bien déroulées. Toutes les personnes rencontrées se portaient bien malgré les fortes chaleurs persistantes et avaient bien suivi les conseils transmis

#### Bilan positif

Par rapport à 2019, année du dernier déclenchement du Plan canicule, les contacts téléphoniques sont en baisse de 30% (140 au lieu de 200), tout comme les visites, qui elles sont en diminution de 16% (42 au lieu de 50). Ces différences s'expliquent par l'envoi des courriers dans lesquels les conseils de base en cas de forte chaleur sont notamment transmis et par les informations relayées dans les médias.

Pour la Municipalité et l'Etat-major DIAM, le bilan est réjouissant. Ces constats démontrent l'utilité d'activer le Plan canicule durant la période estivale, afin de prévenir et protéger au mieux les personnes vulnérables des fortes chaleurs. Les deux déclenchements du Plan canicule ont nécessité l'engagement d'une cinquantaine de personnes, à savoir l'Etat-major DIAM, les policiers et policières, assistants et assistantes de sécurité publique de la Police municipale de Lausanne, professionnels et astreints de la protection civile du SPSL/ORPC Lausanne-District.

La Municipalité

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

**- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

**- Lionel Imhof, chargé de communication DIAM, +41 21 315 15 15**

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2022